Bulletin Municipal

Quatrième trimestre 2014

Présentation des Vœux du conseil municipal :
Le samedi 10 janvier 2015 à 19h
à la Mairie de Vergt.

LA VILLE DE VERGT BOUGE…VERGT DANS 10 ANS

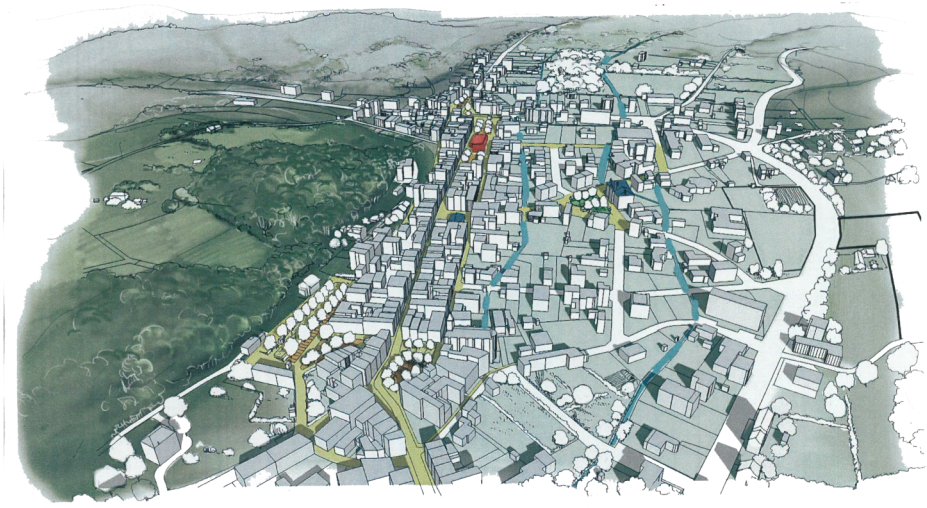

A l'initiative du Pays de l'Isle *, il a été proposé à certaines municipalités de la vallée de l'Isle (et d'un de ses affluents, le Vern) de réfléchir à leur devenir, particulièrement celui des centre-bourgs et à leur revitalisation.

La ville de Vergt a répondu favorablement à cette proposition, ainsi que les villes de Montpon, Mussidan, Neuvic, Saint-Astier et Saint-Pierre de Chignac, soit au total 6 villes.

Pour cela, le Pays de l'Isle a passé une commande auprès de cabinets d'urbanistes pour que ces derniers fassent des propositions pour restructurer les centre-bourgs ; en effet, on pense que cette revitalisation permettra de dynamiser l'ensemble du territoire autour du centre-bourg, et pour ce qui nous concerne, l'ensemble des communes de notre canton ; voilà pourquoi cette opération s'appelle **« Pôles structurants ».**

L'opération **Pôles structurants** a été lancée fin 2013 et nous sommes actuellement dans une phase de concertation avec les habitants de la commune de Vergt ; en effet, une première réunion publique a eu lieu en Mai 2014 (une soixantaine de personnes présentes) et la seconde le 18 Novembre 2014 avec 80 personnes présentes en présence des trois cabinets d'urbanistes. Bien entendu pendant toute la durée de l'opération, l'équipe municipale est régulièrement en relation avec ceux qui sont chargés de nous faire des propositions.

D'ores et déjà, notre ville s'est identifiée ainsi :

« Vergt, Bastide terroir de la fraise »

le programme de revitalisation s'inscrit à 3, 5 et 10 ans : certaines actions pourront être menées tout de suite, et d'autres plus tard, l'objectif étant que dans 10 ans les changements de la ville de Vergt soient significatifs, et ce dans tous les domaines : le domaine public (aménagements des places, déplacements des véhicules et des personnes, valorisation d' une infrastructure verte, lieux de repos…), la diversification des modes d'habitats, le renforcement des offres de services, les actions collectives (maison de santé, gendarmerie, salle à vocations multiples, jardins familiaux…et récemment création d'un plateau sportif derrière les ateliers municipaux).

PÔLES STRUCTURANTS (SUITE)

On se fixe 10 ans pour construire une figure territoriale en mouvement, dynamique et innovante, stabilisant son attractivité et stimulant son bassin de vie.

Notre ville de Vergt n'est actuellement pas en difficultés dans son bassin de vie mais si nous ne faisons rien, alors le pire est peut-être devant nous.

Bien entendu, tout ne se fera pas en même temps comme nous l'avons dit plus haut, des financements seront nécessaires, mais notre ambition est celle-ci :

Vergt doit devenir le Pôle du Périgord central

** **Pays de l'Isle :** C'est un territoire de projet de 130000 habitants constitué par 5 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) regroupant 86 communes de l'agglomération de Périgueux. Ce territoire est administré par une structure ayant son siège social à Coulounieix-Chamiers.*

TAXE D'AMENAGEMENT A PARTIR DU 1 JANVIER 2015

Taux général : 2,5 %

Taux majoré dans les secteurs de « Plaisance-Mondos » et de Mourne (chemin des Vignauds) **5,5 %**

Taux majoré secteur des Mouteix : **5 %**

Sont exonérés

- les constructions industrielles, de commerces de détail d'une surface inférieure à 400 mètres carrées en vue d'assurer le maintien du commerce de proximité,
- les travaux autorisés sur les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire,
- les surfaces à usage de stationnement intérieur, annexes aux locaux d'habitation collectifs et d'hébergement financés avec certains prêts aidés de l'Etat,
- les surfaces à usage de stationnement intérieur, annexes aux immeubles autres que d'habitations individuelles,
- les abris de jardins.

PERMANENCE DU PACT-DORDOGNE (PIG : PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL 2013-2016)

Si vous avez des travaux de rénovation à faire dans votre logement (rénovation énergétique, adaptations du logement aux situations de handicap et vieillissement) des aides financières existent.

N'hésitez pas à vous rendre aux permanences tenues par PACT-Dordogne

Prochaine permanence à la Maire de Vergt le **Vendredi 9 janvier 2015** de 9h30 à 12h.

http://pact-dordogne.fr/

COMMENT EVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Elles sont le plus souvent liées à un défaut de fonctionnement sur un appareil à combustion (chaudière, cuisinière…), un manque d'aération et/ou de ventilation ou encore l'obstruction des grilles d'aération et des conduits de fumée.

⇒ Tous les jours, aérez au moins 10 minutes

⇒ Avant chaque hiver faites vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié

⇒ Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffage d'appoint, appareils à gaz, groupe électrogène…)

RÉTROSPECTIVE DES TRAVAUX 2014

Plantation de haies Place du Cimetière

Création du plateau sportif
derrière les ateliers municipaux

Rénovation du mur du Presbytère

Réfection des feux tricolores

RETROSPECTIVE DES TRAVAUX 2014

Bd Aristide Briand

Rénovation de la voirie

Rue du Château Vieux

Ralentisseurs Rue Marsaguet

Place Saint Jean

Matérialisation des passages piétons

Nouveaux stop et séparateurs de voie
Place de la Halle

NOUVEAU COMMERCE / ENTREPRISE

Pizza Gigi: Stéphane RITZ 58 Grand Rue n° de téléphone 06.21.78.78.38 du mardi au dimanche
Entreprise de couverture/charpente/zinguerie : Couverture Fontaine 30 route de Salon 05.53.08.84.52

COMMERCE EXISTANT BOUGE

Look Coiffure ouvre au premier étage un salon d' esthétique 10 Place Jean Jaurès 05.53.07.16.76

SUR LE MARCHE LE VENDREDI

Nouveau commerçant
Place de la Halle : Vente d'agrumes et de fruits exotiques

En cette période de fêtes, pensez à faire vos achats auprès de vos commerçants sédentaires et non sédentaires qui vous proposent tout au long de l'année leurs produits de qualité, leur proximité, leur disponibilité et permettent ainsi à Vergt de rester une commune attractive.

ANIMATIONS SUR LE MARCHE DU VENDREDI

Le 19 décembre 2014 : Dégustation de carcasses grillées sous la Halle
Le 16 janvier 2015 : Tombola sur le marché
Le 23 janvier 2015 : Tirage et remise des lots de la tombola Place Jean Jaurès et dégustation de carcasses grillées.

ASSOCIATIONS

Nouvelle équipe au club de pétanque « la boule Vernoise ». Jours d'ouverture : le vendredi et samedi après-midi

LA GENDARMERIE DE VERGT

Rappelle que les fêtes de fin d'année sont malheureusement propices aux accidents de la route.
Ne gâchez pas votre réveillon en finissant votre soirée à l'hôpital.
Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.
Des contrôles routiers diurnes et nocturnes seront réalisés tout au long de cette période.
Bonnes Fêtes .
Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vergt.

MAIRIE DE VERGT

3 Place Charles Mangold
24380 VERGT
Téléphone: 05.53.54.90.05
Télécopie: 05.53.04.59.89
Courriel : mairie-de-vergt@orange.fr
Site web : http://vergt-perigord.fr/
Bulletin Municipal
Directeur de la Publication : Raymond CACAN
Rédactrice en Chef : Annick CIRARD
Tirage 950 exemplaires gratuits

APPELS D'URGENCE

SAMU : 15
POMPIERS : 18
GROUPE MEDICAL : 05 53 54 96 22
GENDARMERIE : 05 53 07 89 75
E.R.D.F. : 09 726 750 24
LYONNAISE DES EAUX : 09 77 401 717

ETAT CIVIL

NAISSANCES

DAVAILLE Raphaël Nathan 25 Janvier 2014
DAVAILLE Sacha Léo 25 Janvier 2014
DIGNAC ALVES FERNANDES Lise Marie 05 Février 2014
FOURLOUBEY SOMMET Emmy 02 Avril 2014
CHAMBREAU Nathan le 22 juin 2014
LE GRASSE COUDRAS Amélia Marie Carmen le 20 août 2014
DA CUNHA ALMEIDA Yara le 31 août 2014
COSTE Nolann le 31 août 2014
TERRASSON Léo, Pierre né le 24 septembre 2014
ESPAGNAC TARRADE Lucas André Pierre le 21octobre 2014
CREMEL Sasha, Camille le 06 novembre 2014
DENOUEIX Alessia le 08 novembre 2014
DENOUEIX Louisie le 08 novembre 2014
ALVOCO GRACIO Duarte le 10 novembre 2014

MARIAGES

Didier Léon Yvon SILVA et Patricia ROBERT le 31 Décembre 2013
VAL Morganne et FOURQUIER Pascal le 17 mai 2014
SEBILLAUT Marie-Pierre et LAIDET Ludovic le 21 juin 2014
MAZIERE Sarah et Mickael CLARET le 05 juillet 2014
Emilie AUGAUDY et Arnaud DENOUEIX le 09 août 2014
Nathalie DUBOIS et Denis BLONDY le 18 octobre 2014

DECES

Edouard Albert DUVERNEUIL le 17 Janvier 2014
Georges VIGIER le 31 Janvier 2014
André ROUMY le 2 Février 2014
Yves Gaston GERVAIS le 9 Mars 2014
Marie-Antoinette COLINET (née GRANGER) le 15 Mars 2014
Bernard, Gérard, Léon LEBLANC le 22 Mars 2014
Roland HEURTEMATTE le 23 Mars 2014
Huguette COSTE (née LABROUSSE) le 26 Mars 2014
Andréa Claudette GUICHARD (née BROUILLET) le 2 Avril 2014
Colette Antoinette RUAUD (veuve ANDRIEUX) le 25 avril 2014
Laurence Marie COLLIN, le 04 Mai 2014
Yvette CONTE (veuve POMMIER) le 18 mai 2014
Denise Paule Georgette HEBERT (veuve DECHAMP) le 20 mai 2014
Gérard René VOILET le 07 juin 2014
Yvonne BOURGOIN (veuve JOUBERT) le 05 juillet 2014
Simonne Alfreda BENOIT le 01 août 2014
Mireille Françoise DELPRAT (née DENOIX) le 01 août 2014
Josette Jeannine COQUIN (née BONNELIE) le 20 août 2014
Maurice Robert BOURGOIN le 22 août 2014
Henri Yvon Marcel FAUGERAS le 12 octobre 2014
Roger Marie FERAUD le 21 octobre 2014
Félicie LINARES (veuve DELAYGUE) le 31 octobre 2014
Jeannine NEGRIER (veuve GUY) le 14 novembre 2014
Yvette RICKEBUSCH (née JULIEN) le 17 novembre 2014
Victor FABICH le 30 novembre 2014
Marie Jeanne PARCELLIER (veuve DELPEYRAT) le 01 décembre 2014

Situation Budgétaire arrêtée au 10/12/2014

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévu	Emis	Différence	%
Achats (carburant, combustibles, divers...)	147 600,00 €	102 521,41 €	45 078,59 €	30,54
Entretien (bâtiments, véhicules, voirie...)	91 178,40 €	74 015,25 €	17 163,15 €	18,82
Frais de communication, réception, timbres	34 300,00 €	26 996,25 €	7 303,75 €	21,29
Impôts et taxes	9 700,00 €	7 080,00 €	2 620,00 €	27,01
Charges de personnel	400 608,10 €	368 953,04 €	31 655,06 €	7,90
Dotations aux amortissements	13 248,96 €	13 248,96 €	- €	0,00
Indemnités, subventions versées, syndicats	147 580,73 €	140 544,19 €	7 036,54 €	4,77
Intérêts des emprunts	28 300,00 €	18 073,49 €	10 226,51 €	36,14
Autres	500,00 €	- €	500,00 €	100,00
Impôt Reversement VA	4 200,00 €	- €	4 200,00 €	100,00
SOUS TOTAL	877 216,19 €	751 432,59 €	125 783,60 €	14,34
Virement à la section Investissement	250 839,36 €			
TOTAL	1 128 055,55 €	751 432,59 €	376 622,96 €	33,39

Recettes	Prévu	Emis	Différence	%
Excédents antérieur reporté	160 233,95 €			
Remboursement frais de personnel	18 000,00 €	25 506,88 €	- €	0,00
Redevances	695,00 €	725,00 €	- 30,00 €	-4,32
Impôts et Taxes (4 taxes)	446 403,00 €	116 414,75 €	329 988,25 €	73,92
Dotations d'états, subventions	422 803,00 €	384 200,66 €	38 602,34 €	9,13
Revenus des immeubles + frais de chauffage	79 000,00 €	77 313,53 €	1 686,47 €	2,13
Produits financiers	60,00 €	53,90 €	6,10 €	0,00
Produits exceptionnels (remboursements)	860,60 €	4 438,39 €	- 3 577,79 €	-415,73
TOTAL	1 128 055,55 €	608 653,11 €	519 402,44 €	46,04

INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévu	Emis	Différence	%
Déficit antérieur	126 305,49 €			
Dépenses Imprévues	13 345,80 €	- €	- €	0,00
Remboursement du capital des emprunts	68 500,00 €	49 330,91 €	19 169,09 €	27,98
Frais d'études - Licence IV	12 682,65 €	12 682,65 €	- €	0,00
Travaux enfouissements réseaux - PAVE	10 000,00 €	3 875,00 €	6 125,00 €	61,25
Achats et travaux divers	46 682,43 €	42 766,20 €	3 916,23 €	8,39
Terrain	75 096,24 €	75 096,24 €	- €	0,00
Construction	46 797,65 €	40 233,33 €	6 564,32 €	14,03
Voirie	215 000,00 €	174 299,88 €	40 700,12 €	18,93
TOTAL	614 410,26 €	398 284,21 €	76 474,76 €	12,45

Recettes	Prévu	Emis	Différence	%
Virement de la section de fonctionnement	250 839,36 €			
Amortissement	13 248,95 €	13 248,96 €	- 0,01 €	0,00
Remboursement de la T.V.A	35 000,00 €	37 152,00 €	- 2 152,00 €	-6,15
Taxes d'urbanisme	6 363,00 €	13 103,56 €	- 6 740,56 €	-105,93
Autres Subventions	59 193,00 €	34 193,00 €	25 000,00 €	42,23
Excédent de fonctionnement	150 265,95 €	150 265,95 €	- €	0,00
Emprunts	99 500,00 €	99 500,00 €	- €	0,00
TOTAL	614 410,26 €	347 463,47 €	16 107,43 €	2,62